



Fédération Hospitalière de France

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR (FHF-PACA)

VERSION NOVEMBRE 2021



"LA FHF, maison commune des acteurs publics de santé et médico-sociaux"

La Fédération Hospitalière de France région PACA (association loi 1901) réunit 122 établissements publics de santé et médico-sociaux : centres hospitaliers universitaires, centres hospitaliers généraux et spécialisés en santé mentale, hôpitaux de proximité, EHPAD et établissements assurant la prise en charge du handicap.

Créée en 1924, la FHF réunit 1 000 établissements publics de santé et autant de structures médico-sociales qui adhèrent à l'une des 28 FHF régionales de métropole et d'outre-mer.

NOS MISSIONS



Représenter

les intérêts des
adhérents



Défendre l'autonomie des établissements hospitaliers et médico-sociaux et aider à la mise en œuvre des coopérations territoriales.

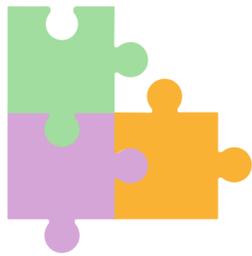
Assurer la défense des droits et intérêts des établissements .

Représenter les adhérents auprès des pouvoirs publics, des administrations, des collectivités, de la justice, ou tout organisme ou institution publique ou privée.

Promouvoir la qualité des soins, de l'accompagnement et de l'hébergement dans les établissements.

Promouvoir

les actions



Faire le lien



Contribuer et participer au niveau régional et national à la mise en place d'une politique de santé conforme aux intérêts des usagers du service public hospitalier et médico-social.

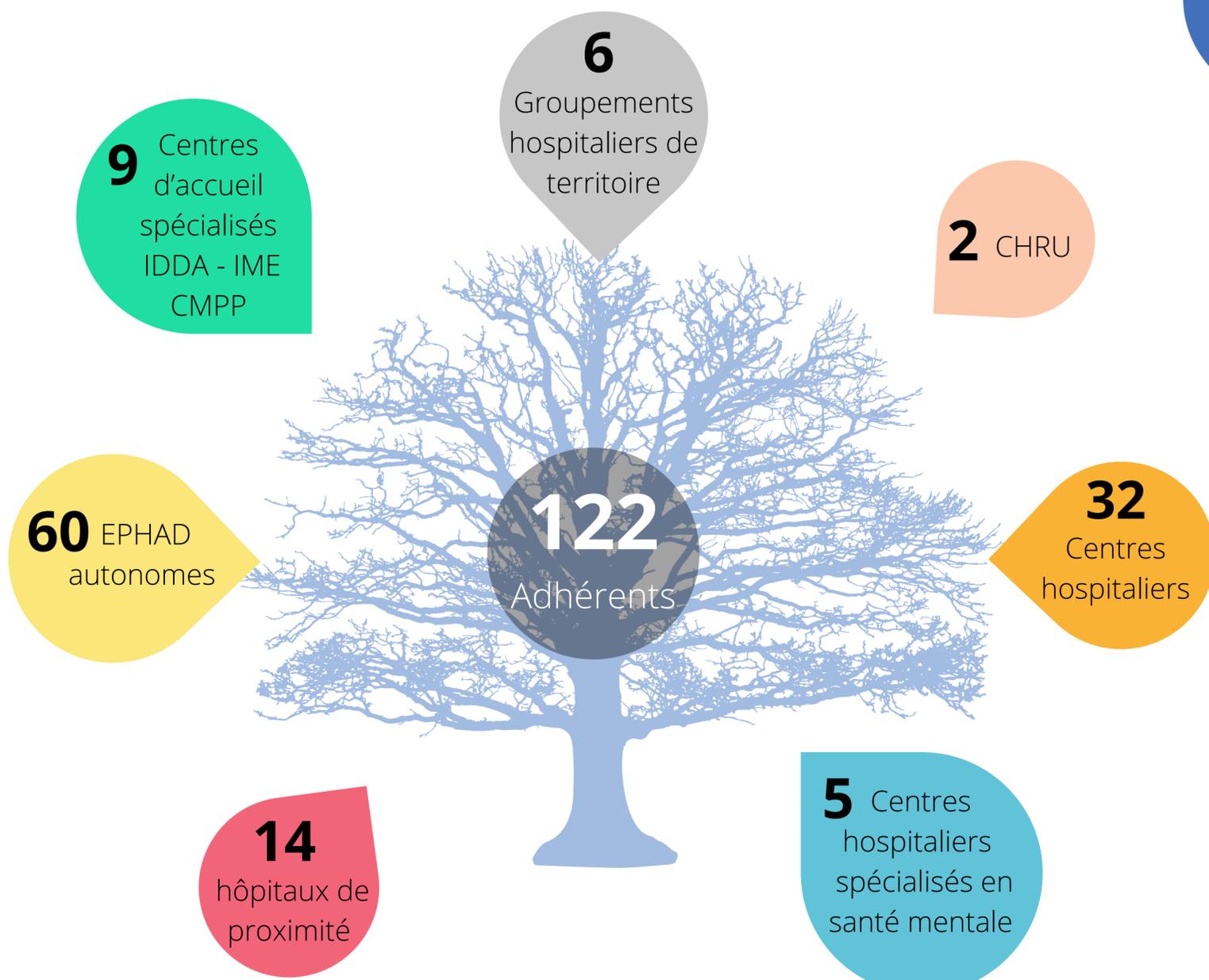
Faciliter les missions de ses adhérents : soutien, expertise, veille réglementaire, mise en contact, organisation d'échanges, manifestations, formations...

Favoriser la mise en contact dans chaque territoire entre les professionnels sanitaires et médico-sociaux afin d'améliorer la cohérence des parcours de soins et projets de vie.

Renforcer le dialogue social au sein des établissements en représentant ses adhérents auprès de tout organisme paritaire.

En d'autres termes, la FHF PACA est un **groupe d'influence d'intérêt général.**

NOS ADHÉRENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX



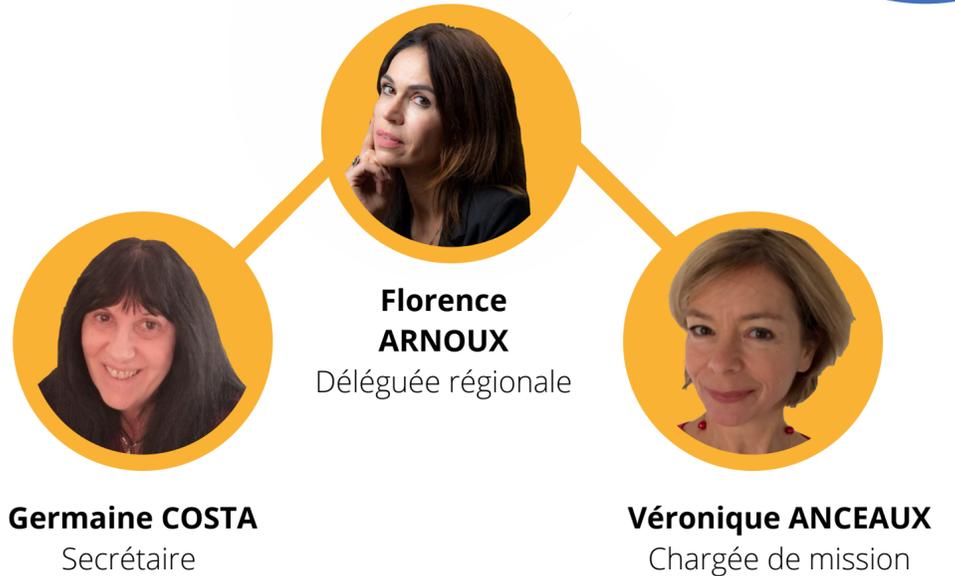


La **FHF PACA** est pilotée par un **Président** qui s'appuie sur une **délégation régionale** et un bureau composé d'élus, émanant du **Conseil d'administration**.

► La **délégation régionale** assure le fonctionnement opérationnel, épaulée d'une chargée de mission et d'une secrétaire.

Les délégués FHF départementaux, sanitaires et médicaux sociaux assurent les relais dans les départements.

DÉLÉGATION RÉGIONALE



PRÉSIDENT



► Le **bureau** est composé de 16 membres (bénévoles) dont un Président, trois vice-présidents, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire et quatre binômes médecins/directeurs référents régionaux. Le bureau est l'émanation du conseil d'administration.



► Le **Conseil d'administration** est composé d'élus représentant les établissements. On y trouve donc des **représentants légaux**, des **médecins**, des membres élus des conseils de surveillance et d'administration (**élus, usagers, personnalités qualifiées**). Il est aujourd'hui composé de 60 membres, réunis au sein d'un collège sanitaire et d'un collège médico-social. (Retrouvez la **composition complète** sur le site www.fhf.fr Rubrique régions)

FINANCEMENT

Les ressources annuelles de la Fédération Hospitalière de France - PACA (FHF-PACA) sont principalement constituées des **cotisations versées par les adhérents** et des revenus de sa manifestation régionale annuelle.

PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA FHF PACA



Conférence Régionale



CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

80 rue Brochier, 13354 MARSEILLE CEDEX 5

T. +33 (0)4 91 38 14 51

<https://fhf.fr>

Secrétariat

secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr

Chargée de mission

T. +33 (0)6 21 71 68 81

veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr

Déléguée régionale

T. +33 (0)6 46 00 29 01

florence.arnoux.fhf-paca@ap-hm.fr

